

LA REPUBLIQUE FRANCAISE : LES PRINCIPES.

1. Je place au bon endroit, dans les cadres prévus, les 4 principes républicains définis par la Constitution de 1958 à l'aide des éléments fournis.

2. J'inscris la devise de la République sous les principes.

3. Je relie par des flèches les 4 principes au mot de la devise qui lui correspond le mieux.

4. Je complète les cadres placés sous la devise avec le texte qui convient le mieux (ci-dessous)

**« Les citoyens doivent concourir au bien-être commun en s'entraidant fraternellement les uns les autres »
(Préambule de la Constitution de 1848)**

« Tout ce qui ne nuit pas à autrui » (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen- 1789)

« Les Hommes naissent libres et égaux en droit » (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen- 1789)

LA REPUBLIQUE FRANCAISE : LES PRINCIPES.

1. Je place au bon endroit, dans les cadres prévus, les 4 principes républicains définis par la Constitution de 1958 à l'aide des éléments fournis.

2. J'inscris la devise de la République sous les principes.

3. Je relie par des flèches les 4 principes au mot de la devise qui lui correspond le mieux.

4. Je complète les cadres placés sous la devise avec le texte qui convient le mieux (ci-dessous)

**« Les citoyens doivent concourir au bien-être commun en s'entraidant fraternellement les uns les autres »
(Préambule de la Constitution de 1848)**

« Tout ce qui ne nuit pas à autrui » (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen- 1789)

« Les Hommes naissent libres et égaux en droit » (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen- 1789)

La France est une République



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

indivisible

laïque

démocratique

sociale

Article Premier de la Constitution de 1958

- La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum
- [Le suffrage] est toujours universel, égal et secret.
- Gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple

Une et

- Unité territoriale et politique
- Langue française
- Mêmes lois pour tous

- La République assure la liberté de conscience et le libre exercice des cultes.
- Mais, la République ne reconnaît, ne salarie, ne subventionne aucun culte.

- La Nation garantit la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs.
- La Nation proclame la solidarité de tous les Français

**D
E
V
I
S
E**